

ARCANCIA PRUDENCE - E

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/03/2024

OBLIGATAIRE ■

Article 8 ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **32,839 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **28/03/2024**
Actif géré : **407,99 (millions EUR)**
Indice de référence :
50% FTSE EMU Gov. Bond (EUR) + 50% ESTR CAPITALISE (OIS)

Objectif d'investissement

Arcancia Prudence a pour objectif la recherche d'une surperformance à court terme en liaison avec les marchés monétaire et obligataire de la zone euro. Ce placement se caractérise par un investissement équilibré entre actifs monétaires à maturité courte permettant d'assurer une sécurisation du portefeuille et actifs obligataires pour rechercher une surperformance par rapport aux rendements monétaires.
Le portefeuille est principalement composé d'obligations et de titres de créances négociables de la zone euro.
Cet investissement est soumis aux risques de fluctuation des marchés concernés.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



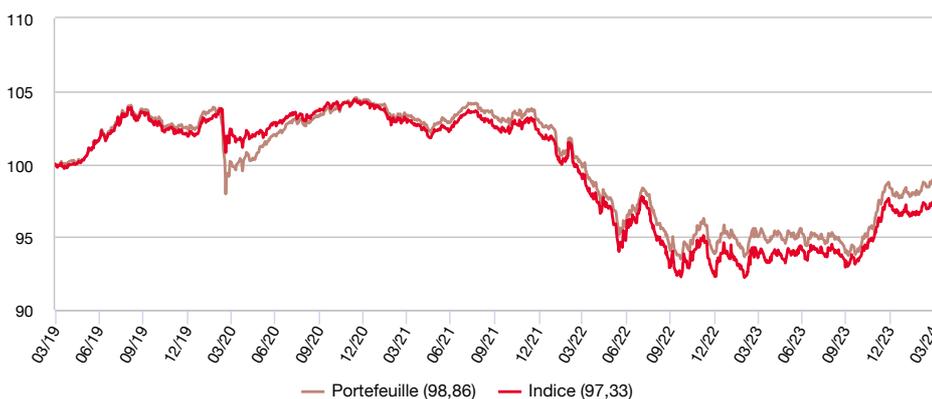
↳ Risque le plus faible

↳ Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 2 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

| Depuis le | Depuis le | 1 mois | 3 mois | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
|---------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | 29/12/2023 | 29/02/2024 | 29/12/2023 | 31/03/2023 | 31/03/2021 | 29/03/2019 | 31/03/2014 |
| Portefeuille | 0,49% | 0,79% | 0,49% | 4,04% | -4,22% | -1,14% | 8,18% |
| Indice | 0,19% | 0,66% | 0,19% | 3,82% | -5,43% | -2,67% | 5,40% |
| Ecart | 0,30% | 0,12% | 0,30% | 0,22% | 1,21% | 1,53% | 2,78% |

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

| | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 |
|---------------------|--------|--------|--------|--------|-------|--------|--------|-------|--------|-------|
| Portefeuille | 4,84% | -8,75% | -1,49% | 1,97% | 3,96% | -1,02% | 0,91% | 2,19% | -0,02% | 8,01% |
| Indice | 5,26% | -9,60% | -2,03% | 2,27% | 3,13% | 0,26% | -0,09% | 1,45% | 0,80% | 6,46% |
| Ecart | -0,43% | 0,85% | 0,54% | -0,30% | 0,83% | -1,28% | 1,00% | 0,74% | -0,83% | 1,55% |

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

| | 1 an | 3 ans | 5 ans |
|-----------------------------------|-------|-------|-------|
| Volatilité du portefeuille | 3,49% | 3,92% | 3,58% |
| Volatilité de l'indice | 3,08% | 4,20% | 3,48% |
| Tracking Error ex-post | 0,60% | 0,74% | 1,29% |
| Ratio d'information | 0,29 | 0,53 | 0,25 |
| Ratio de sharpe | 0,07 | -0,70 | -0,23 |

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

| | |
|--------------------------------------|---------|
| Baisse maximale | -10,59% |
| Délai de recouvrement (jours) | - |
| Moins bon mois | 03/2020 |
| Moins bonne performance | -3,43% |
| Meilleur mois | 01/1976 |
| Meilleure performance | 9,30% |

Indicateurs (Source : Amundi)

| | Portefeuille | Indice |
|-------------------------|--------------|--------|
| Sensibilité | 3,77 | 3,64 |
| Nombre de lignes | 58 | 382 |

La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

Commentaire de gestion

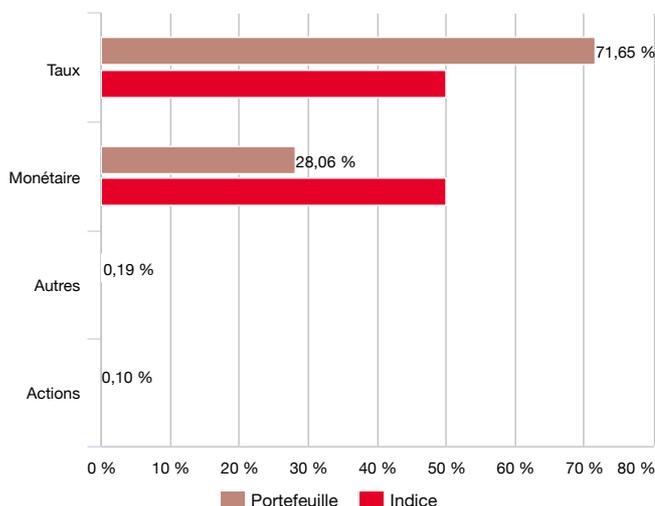
Les chiffres économiques publiés en mars ont confirmé la bonne tenue de l'économie américaine. En Europe, ils ont signalé une très légère amélioration à partir d'une situation de quasi-stagnation. Dans les pays émergents, les indicateurs ont plutôt montré des divergences entre régions. De part et d'autre de l'Atlantique, le ralentissement de l'inflation a continué, mais de façon plus graduelle que fin 2023. Sur les marchés, les rendements obligataires sont restés orientés à la hausse et les actions ont poursuivi leur ascension.

Les taux demeurent orientés à la hausse. La volatilité reste forte. Les marchés restent tirés par deux moteurs : l'évolution de l'inflation et les discours des banquiers centraux. Les marchés sont très confiants dans la baisse des taux de la BCE en juin. Lors de son dernier comité, la BCE a gardé la porte ouverte à une baisse des taux en juin. Cependant, Christine Lagarde a réitéré l'appel à la patience en matière de politique monétaire. La BCE reste prudente quant au rythme de la désinflation, notamment dans le secteur des services, et continuera de surveiller l'évolution du marché du travail, qui a fait preuve d'une grande résilience. Par contre, les marchés sont plus incertains sur la baisse des taux de la Fed en juin. En effet, la Fed n'est pas pressée de baisser les taux. La Fed considère que la croissance sous-jacente de l'économie est plus résiliente et plus forte qu'en décembre. Le discours de la Fed n'a pas changé malgré la récente accélération de l'inflation. L'histoire selon laquelle « l'inflation diminue progressivement sur un chemin parfois semé d'embûches vers 2 % » est maintenue.

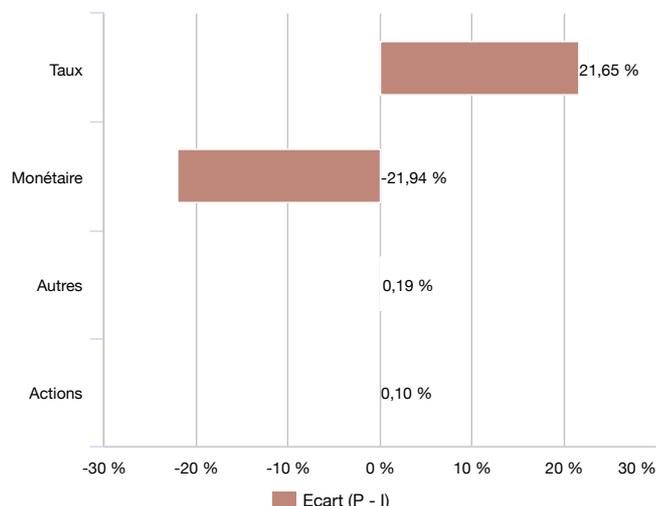
Dans cet environnement, sur le marché obligataire nous avons maintenu nos précédents choix de positionnement avec une durée de nos portefeuilles qui s'inscrit significativement au-dessus de celle de nos indices de références. Quant au positionnement géographique, nous sommes toujours surpondérés sur les obligations souveraines américaines. En zone euro les obligations espagnoles et portugaises offrent un portage attractif et demeurent surpondérées au détriment de celles des pays semi core (France et Belgique). Les pays émergents ont pour la plupart accentué leur cycle d'assouplissement monétaire ce qui nous conforte dans le maintien de notre exposition sur les obligations émergentes en devise locale. Notre perspective de crédit reste positive mais compte tenu de la belle performance déjà réalisée par les spreads de crédit, nous tablons plus dorénavant sur le portage intéressant de cette classe d'actif. Nous conservons ainsi une attitude sélective et positive sur les obligations privées émises en euro de catégorie Investment Grade, en étant soucieux de la qualité et de la liquidité de l'émetteur.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs (Source : Amundi)



Allocation d'actifs en relatif (Source : Amundi)

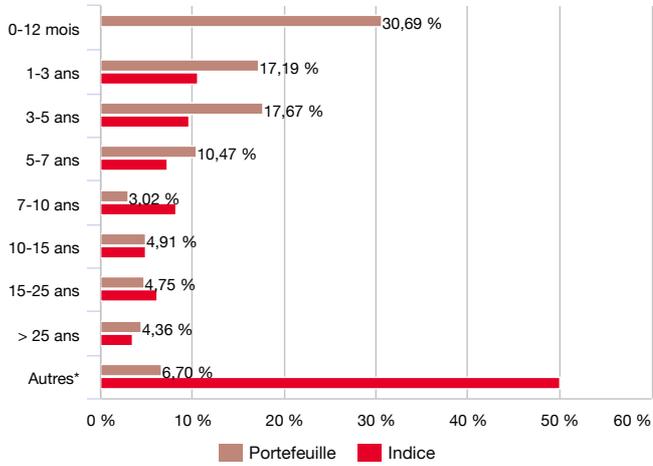


OBLIGATAIRE ■

Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire (Source : Amundi)

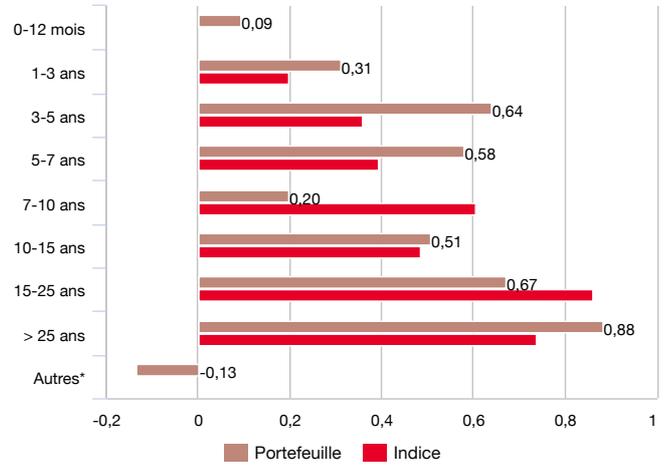
Répartition par maturités (Source : Amundi) *

En % d'actif



Répartition par maturités (Source : Amundi) *

En points de sensibilité

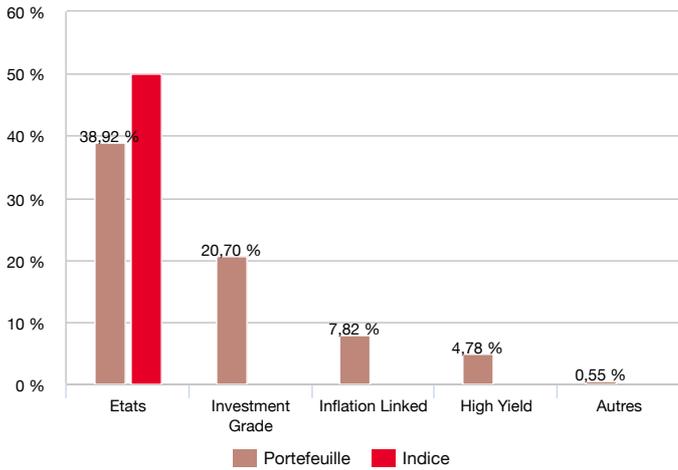


* * Autres : non classés, dépôts, appels de marge ...

* * Autres : non classés, dépôts, appels de marge ...

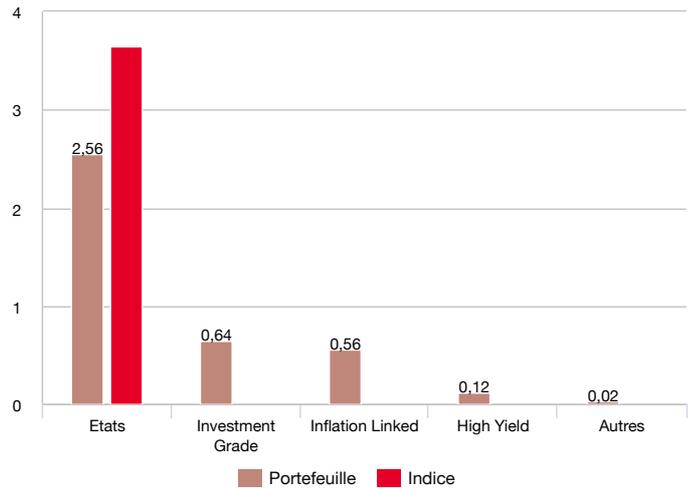
Répartition par types émetteurs (Source : Amundi) *

En % d'actif



Répartition par types émetteurs (Source : Amundi)

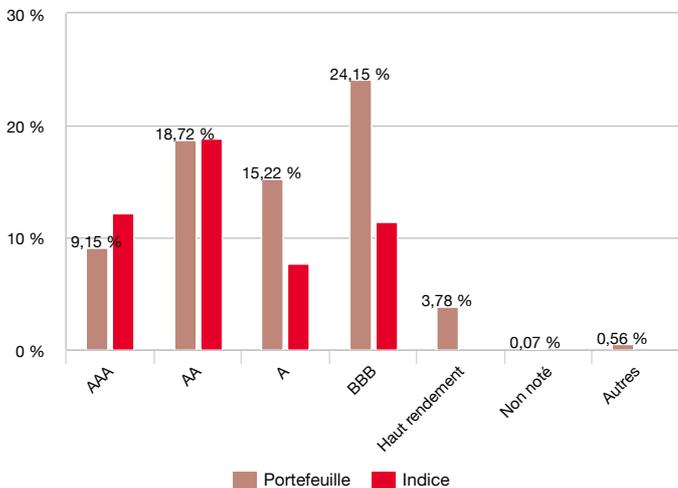
En points de sensibilité



* Hors fonds monétaires et Cash

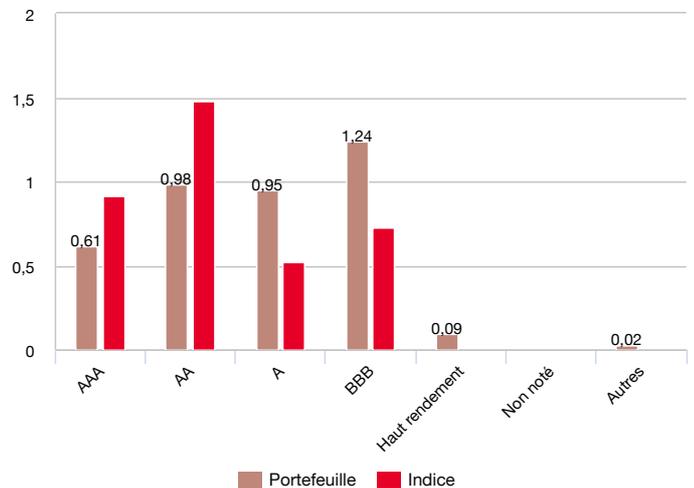
Répartition par notations (Source : Amundi)

En % d'actif



Répartition par notations (Source : Amundi)

En points de sensibilité

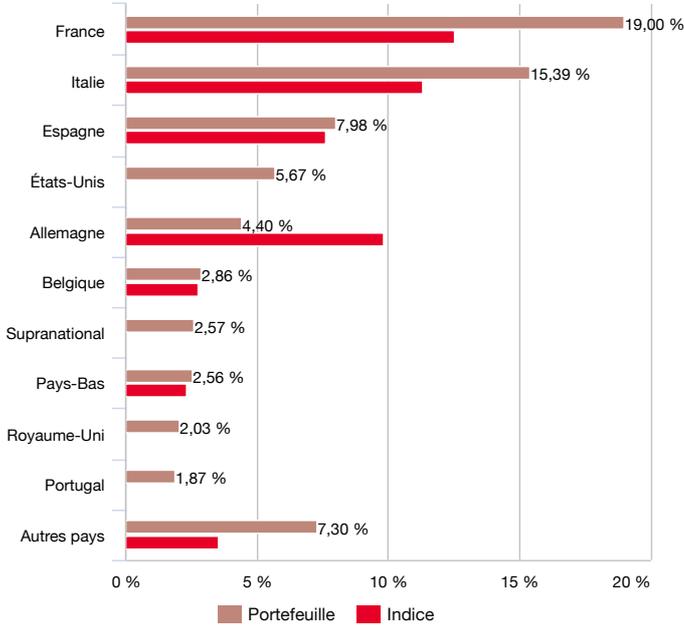


OBLIGATAIRE ■

Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire (Source : Amundi)

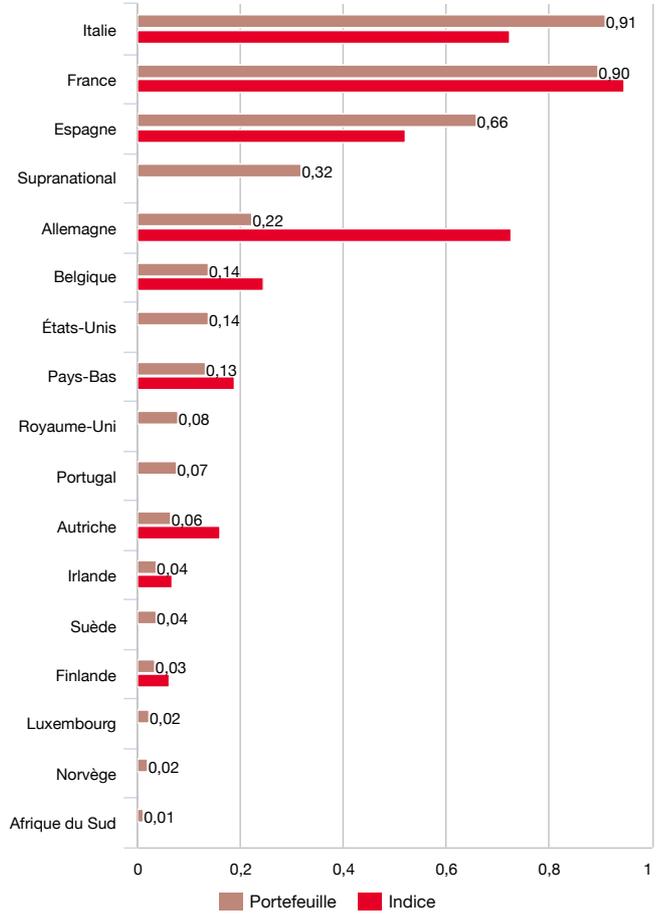
Répartition par pays (Source : Amundi)

En % d'actif



Répartition par pays (Source : Amundi)

En points de sensibilité



Principaux émetteurs obligations (Source : Amundi)

| | % d'actif |
|--------------------------|---------------|
| FRANCE | 9,97% |
| ITALIAN REPUBLIC | 9,87% |
| GERMANY | 6,23% |
| SPAIN (KINGDOM OF) | 6,03% |
| UNITED STATES OF AMERICA | 3,34% |
| EUROPEAN UNION | 2,45% |
| AGENCE FRSE DEVELOPMENT | 1,66% |
| BELGIUM | 1,39% |
| PORTUGAL | 1,33% |
| BANQUE FED.CREDIT MUTUEL | 1,23% |
| Total | 43,51% |

OBLIGATAIRE ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

| | |
|--|---------------------------------|
| Forme juridique | FCPE |
| Droit applicable | de droit français |
| Société de gestion | Société Générale Gestion |
| Société de gestion déléguée | Amundi Asset Management |
| Dépositaire | SGSS - Paris |
| Date de création de la classe | 18/09/1995 |
| Devise de référence de la classe | EUR |
| Affectation des sommes distribuables | Capitalisation |
| Périodicité de calcul de la VL | Quotidienne |
| Frais de gestion directs annuels maximum | 0,60% TTC |
| Commission de surperformance | Non |
| Frais courants | 0,23% (prélevés) - 31/12/2021 |
| Durée minimum d'investissement recommandée | 2 Ans |
| Classification AMF | FCPE Oblig. & créances Euro |
| Code AMF | 990000090489 |

Avertissement

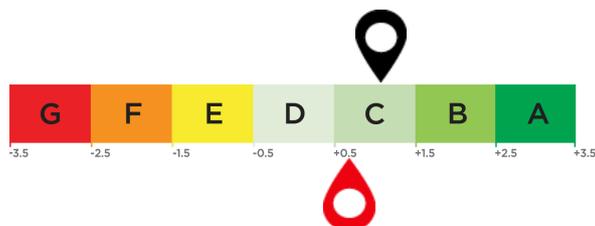
Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Société Générale Gestion. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

OBLIGATAIRE ■

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Univers d'investissement ESG: 50% FTSE EMU Gov. Bond (EUR) + 50% ESTR CAPITALISE (OIS)



📍 Score du portefeuille d'investissement: 1,07

📍 Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,66

Couverture ESG (source : Amundi)

| | Portefeuille | Univers d'investissement ESG |
|--|--------------|------------------------------|
| Pourcentage avec une notation ESG Amundi ² | 99,67% | 100,00% |
| Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG ³ | 99,67% | 100,00% |

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.